



en partenariat avec la Préfecture de Région et le Conseil régional d'Occitanie  
et avec le soutien du programme Europ'act

## **ACTION D'APPUI A L'ÉMERGENCE DE PROJETS DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE COOPÉRATION TRANSNATIONALE INTERREG SUD-OUEST EUROPEEN 2014-2020**

### **Contexte**

Le programme de coopération transnationale INTERREG Sud-ouest européen 2014-2020 regroupe trois régions françaises (Nouvelle Aquitaine, Occitanie et Auvergne-Rhône-Alpes, pour sa partie correspondant à l'ex-région Auvergne), l'Espagne métropolitaine ainsi que l'archipel des Baléares, le Portugal métropolitain, le Royaume-Uni (Gibraltar) et la Principauté d'Andorre.

Ce programme, dont l'autorité de gestion est le gouvernement de Cantabrie (Espagne), est financé par le fonds européen de développement régional (FEDER) au titre du volet transnational de l'objectif de coopération territoriale européenne (CTE).

Les priorités de l'Union européenne pour la programmation 2014-2020 fixent comme objectifs aux programmes de coopération territoriale européenne de contribuer aux trois piliers de la stratégie « Europe 2020 » pour une croissance intelligente, durable et inclusive, en concentrant les investissements sur un nombre limité d'interventions. Parmi celles-ci figurent le soutien à une économie fondée sur la connaissance et l'innovation, et la promotion d'une économie verte et faiblement émettrice en carbone.

Le programme opérationnel « sud-ouest européen » 2014-2020 intègre ces orientations en soutenant les actions de coopération visant à la promotion de l'innovation dans des secteurs-clés ou stratégiques des régions, la prévention des risques et les projets-pilotes en matière d'efficacité énergétique des bâtiments, de gestion des milieux et des ressources naturelles.<sup>1</sup>

Le programme opérationnel 2014-2020 est consultable sur le site internet du programme : <http://www.interreg-sudoe.eu/FRA>

**Le troisième appel à projets de ce programme devrait être lancé début 2018 pour ce qui concerne les axes suivants :**

Axe 2 – Stimuler la compétitivité et l'internationalisation des PME du sud-ouest européen

Axe 3 – Contribuer à une plus grande efficacité des politiques en matière d'efficacité énergétique

Axe 4 – Prévenir et gérer les risques de manière plus efficace

#### **✓ Appui à l'émergence de projets**

Dans la perspective de ce troisième appel, les Préfectures de région et les Conseils régionaux des régions concernées, sous l'impulsion de la Préfecture de Région et du Conseil régional d'Occitanie, autorité nationale du programme SUDOE, engage une **action d'appui à l'émergence de projets**

<sup>1</sup>Voir la synthèse de la logique d'intervention du programme opérationnel en annexe 1



en partenariat avec la Préfecture de Région et le Conseil régional d'Occitanie  
et avec le soutien du programme Europ'act  
**transnationaux.**

Cette action consiste en l'apport d'une expertise technique ciblée concernant le contexte territorial et thématique spécifique des coopérations transnationales dans le sud-ouest européen et la mise en réseau et l'échange entre pairs en vue de structurer des partenariats entre région dans les domaines concernés par le troisième appel.

Elle donnera lieu à un accompagnement personnalisé et des ateliers thématiques collectifs qui se tiendront, fin 2017, à l'issue d'un **appel à manifestation d'intérêt** organisé dans chacune des régions françaises du programme.

Les structures intéressées par cette initiative sont invitées à présenter leurs pré-projets au travers d'un formulaire synthétique unique téléchargeable sur le site de « L'Europe s'engage en région Auvergne-Rhône-Alpes » : <http://www.europe-en-auvergnerrhonealpes.eu/>

Les propositions sont à adresser **au plus tard le 30 septembre 2017**, au format numérique, à l'attention des correspondants régionaux dont la liste figure ci-dessous.

Au total, 30 pré-projets pourront être accompagnés dans le cadre de cette action.

Les dates et lieux des ateliers thématiques seront communiqués à l'issue de la phase d'analyse des propositions.

**Les propositions seront examinées en tenant compte notamment des critères suivants :**

- Proposition intégrant *a minima* un chef de file et un partenaire français émanant de 2 des 3 régions éligibles du programme. La proposition devra être présentée par la structure chef de file. La capacité administrative pour assurer le rôle de chef de file du projet fera l'objet d'un examen particulier.
- Proposition portée par des structures publiques ou privées à but non lucratif situées dans une région française de l'espace de coopération Sud-ouest européen<sup>2</sup>.
- Projets présentant un caractère de coopération transnationale avéré dans un domaine d'intervention correspondant aux priorités du 3ème appels à projets du programme opérationnel SUDOE 2014-2020 (*cf descriptif synthétique ci-après et documentation en ligne sur le site internet du programme*)

*Avertissement : cette action menée par les services de l'État et Conseils régionaux français présente un caractère strictement national. Elle n'implique ni les autorités des autres États membres, ni l'autorité de gestion du programme Sud-ouest européen. Par ailleurs l'accompagnement proposé ne présage pas des suites qui pourront être données par les organes de gestion aux candidatures déposées dans le cadre des appels à projets de ce programme.*

<sup>2</sup>Les entreprises sont éligibles au programme SUDOE en qualité exclusive de partenaires d'un projet.. Elles peuvent s'associer à un projet dans le cadre de cette action mais ne peuvent pas soumettre une proposition.



en partenariat avec la Préfecture de Région et le Conseil régional d'Occitanie  
et avec le soutien du programme Europ'act

### **Contacts :**

Pour toute précision concernant cette démarche, vous êtes invités à vous rapprocher des correspondants régionaux dont les coordonnées figurent ci-dessous.

<b>Région Auvergne – Rhône - Alpes</b>	
Préfecture de région Auvergne – Rhône - Alpes Contact : Anne RIZAND Chargée de mission Programmes Européens, Formation-Emploi, Massifs et Investissements d'Avenir Tel: 04.72.61.65.82 e-mail : anne.rizand@auvergne-rhone- alpes.gouv.fr	Conseil régional Auvergne – Rhône - Alpes Contact : Maïlis FAVRE Chargée de mission Programmes européens de coopération Tel : 04 73 31 81 73 e-mail : mailis.favre@auvergnerrhonealpes.fr
<b>Région Occitanie (Autorité nationale)</b>	
Préfecture de région Occitanie Contact : Fabien PICHON Chargé de mission Mission affaires européennes et internationales du secrétariat général pour les affaires régionales Tél : 05 34 45 33 55 e-mail : fabien.pichon@occitanie.gouv.fr	Région Occitanie - Pyrénées - Méditerranée Contact : Philippe PERIES Chargé de mission coopération territoriale européenne Direction des relations européennes et internationales Tél : 05 61 39 67 21 e-mail : philippe.peries@laregion.fr



en partenariat avec la Préfecture de Région et le Conseil régional d'Occitanie  
et avec le soutien du programme Europ'act

### **Annexes :**

- 1 – Logique d'intervention du Programme opérationnel « Sud-ouest européen » 2014-2020
- 2 – Formulaire de candidature dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt